## CORONAVIRUS COVID-19 PROGRAMME DE STABILISATION DE L'ÉCONOMIE

## **4 OBJECTIFS**



Répondre aux besoins de liquidités immédiats



Faire face aux difficultés de trésorerie



Faciliter les emprunts des entreprises via un soutien étatique



Maintien de l'emploi

## **8 NOUVELLES MESURES**



Aide financière non remboursable



Subvention en capital sous forme d'avance



Moratoire accordé par certaines banques sur le remboursement des prêts existants



Régime de garantie étatique pour de nouveaux crédits bancaires sur une durée max. de 6 ans pour PME et grandes entreprises



Assouplissement des conditions de remboursement des prêts et crédits SNCI



«Garanties\* PME » en collaboration avec les banques actives dans le financement des entreprises



Financement sur 5 ans en faveur de la mutualité des P.M.E. et de la mutualité de cautionnement



«Financement Spécial Anti Crise - FSAC» via la banque de l'entreprise et la SNCI